

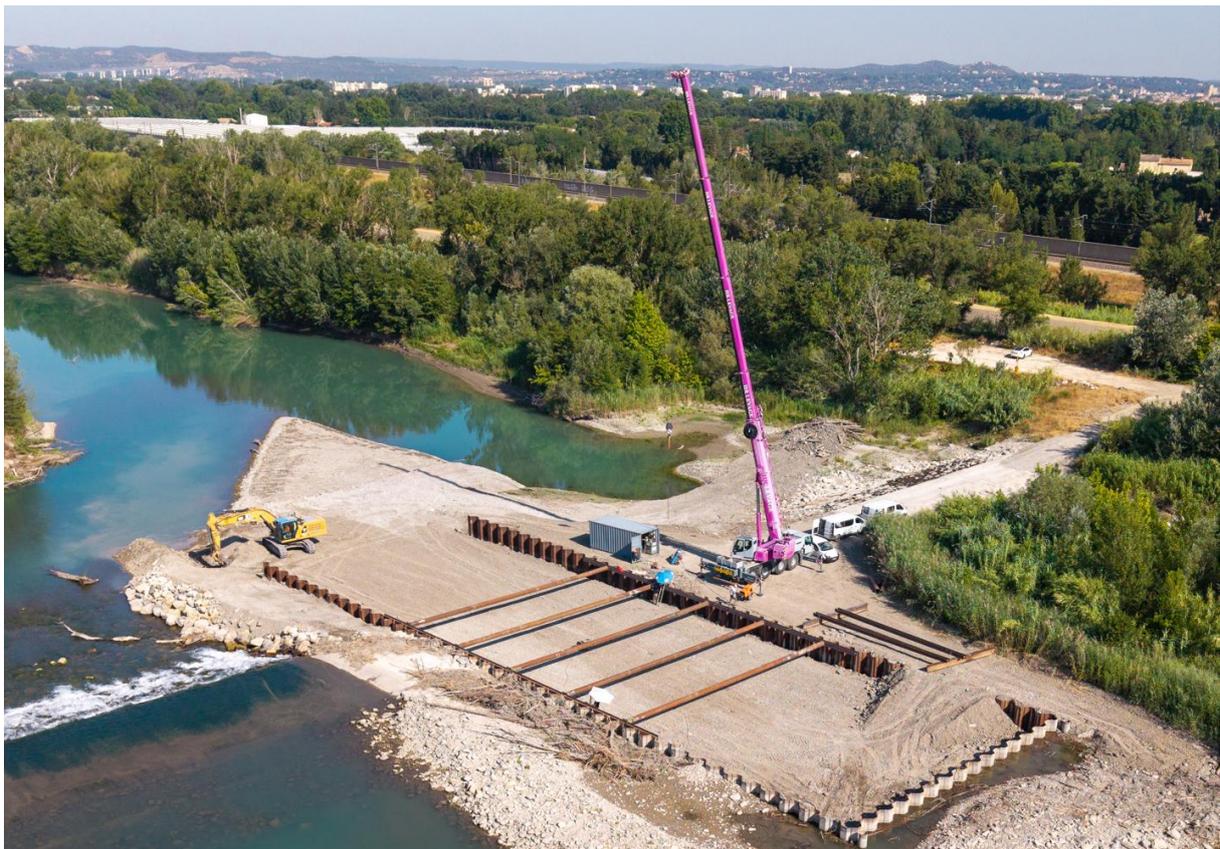
Rétablissement de la franchissabilité piscicole en aval de Bonpas

Bulletin n°9 de suivi de la nappe – situation avant chantier au 04/07/25

Les travaux de rétablissement de la franchissabilité piscicole sur les seuils 67 et 68 ont repris début juillet. Contrairement à l'année dernière, aucune intervention est prévue directement sur les seuils. Les travaux se cantonneront uniquement au niveau des deux plateformes constituant les futures passes-à-poissons. Le présent bulletin (le premier édité en 2025) a pour objectif de présenter le contexte hydrologique au démarrage des travaux. Il s'appuie sur des données relevées jusqu'au 4 juillet 2025.

Reprise des travaux

Le démarrage effectif des travaux dans les futures passes-à-poissons a eu lieu le 2 juillet 2025. La première étape a consisté à installer des butons au sein des caissons palplanches pour éviter tout risque de déformation de l'enceinte au moment des terrassements.



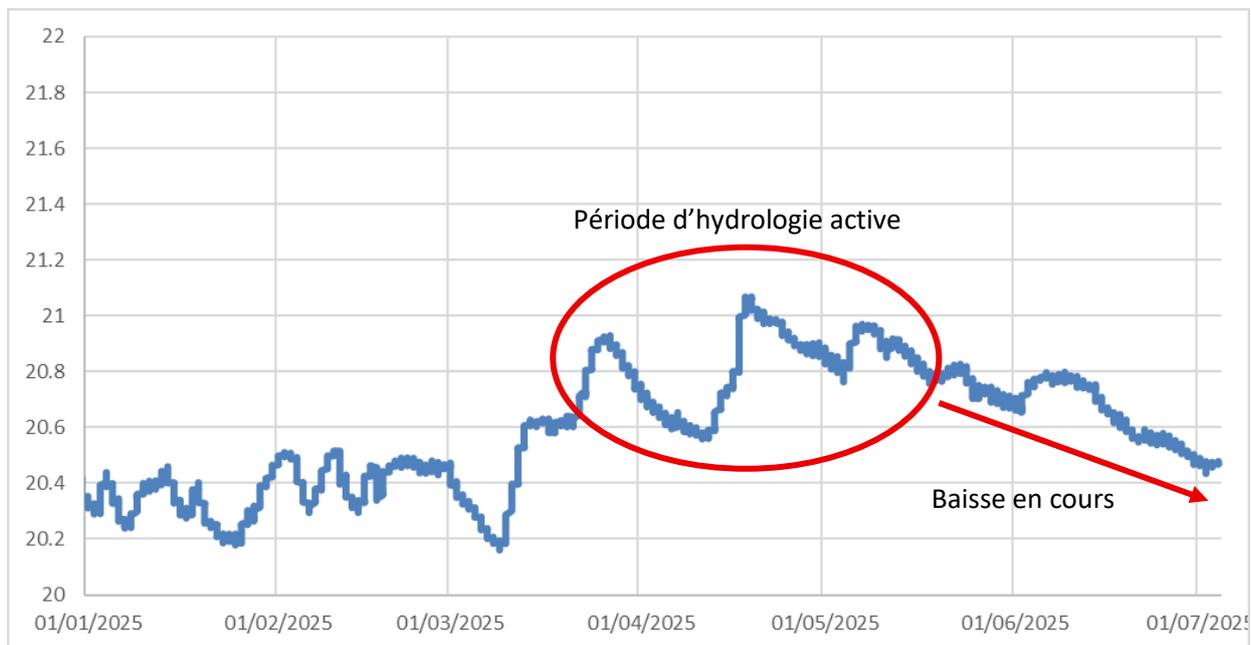
Dès la semaine 29, les entreprises seront à pied d'œuvre pour constituer les fondations de l'ouvrage (plateforme, réseau de drainage, bétonnage et ferrailage). Des plots et des bocs seront ensuite mis en place sur le fond des passes-à-poissons. Ces rugosités constituent des dispositifs destinés à casser les vitesses du courant. Les poissons, au moment de la migration, pourront alors trouver des zones de repos.

Situation hydrologique et piézométrique

L'hydrologie de l'hiver et du printemps 2025 a été plutôt calme puisqu'en dehors de quelques « coups d'eau », seule une crue notable (de l'ordre de 800 m³/s) a été observée le 17 avril. Les restitutions de la chaîne hydroélectrique qui s'effectuent depuis le canal EDF vers la Durance à Mallemort ont été quasi continues de mi-décembre à fin février. De mars à juin, elles ont principalement été effectuées sous forme d'éclusées quotidiennes. Elles ont repris de façon continue sur la première quinzaine de juin pour accommoder la fin du remplissage du lac de Serre-Ponçon, avant de s'achever de mi-juin à début juillet sous forme d'éclusées à débit modéré.

La nappe en champ proche de la Durance qui est très dépendant du niveau d'eau en rivière traduit bien la combinaison de l'hydrologie naturelle et des restitutions en Durance :

- Un niveau assez stable au cours de l'hiver
- Une remontée à partir de mars sous l'effet combiné des « coups d'eau » et des restitutions
- Une baisse progressive depuis début mai, fin de la période d'hydrologie active, seulement interrompue par la période de restitution continue durant la première quinzaine de juin

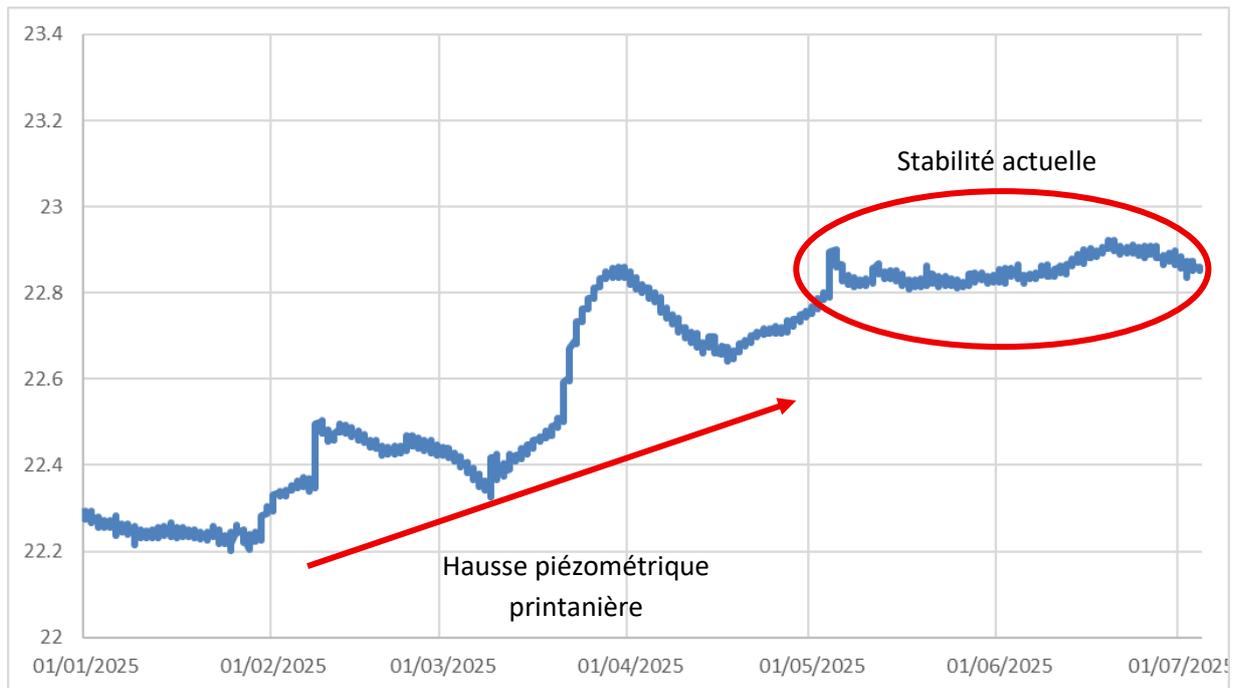


Exemple de comportement de la nappe sur le piézomètre RD4 situé en champ proche de la rivière

La nappe en champ proche de la rivière est actuellement sur une dynamique de baisse, conséquence de la diminution progressive des restitutions au cours des dernières semaines.

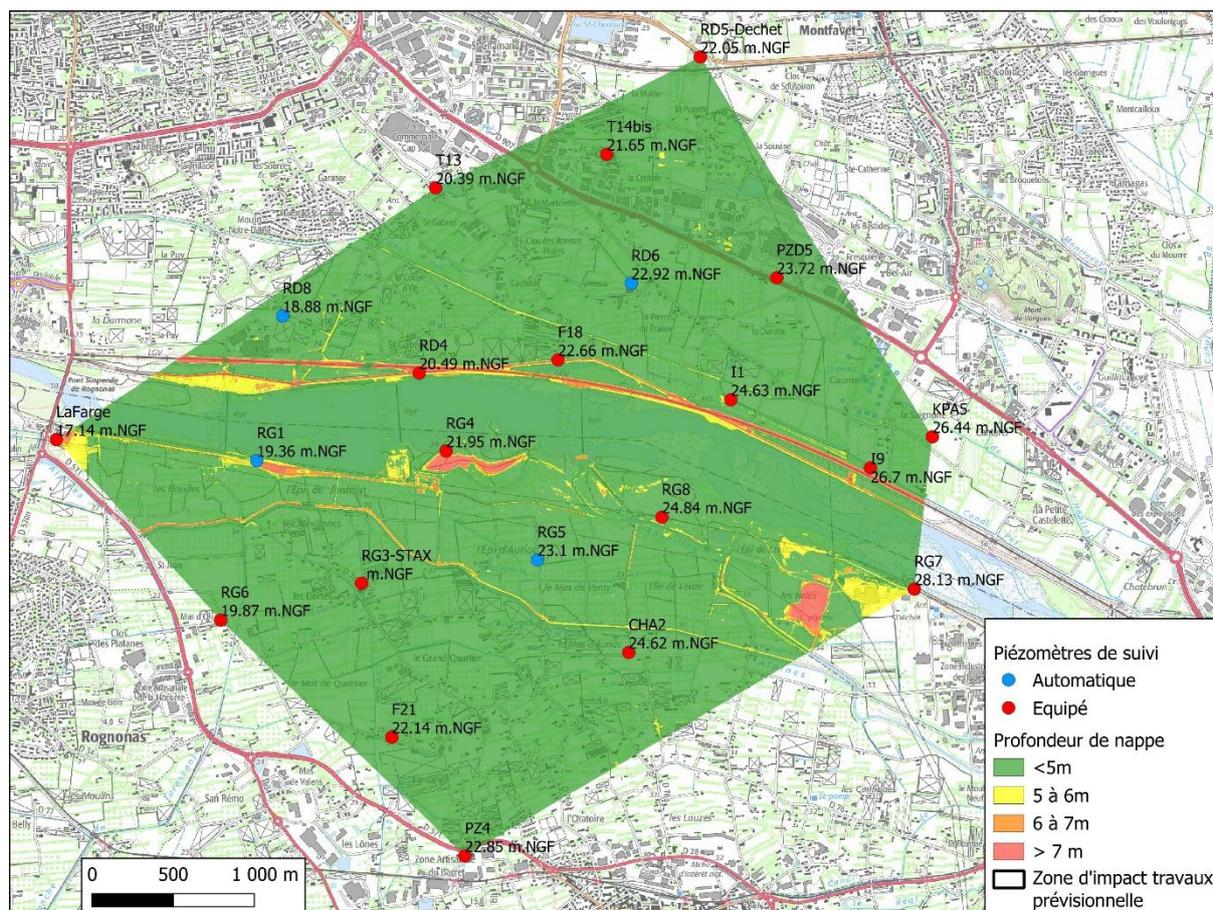
En champ éloigné par rapport à la rivière, la nappe dépend davantage de facteurs annuels tel que l'effet de l'irrigation gravitaire. On retrouve cette année les variations piézométriques observées annuellement :

- Un point bas atteint durant l'hiver
- De mars à mai, une hausse rapide sous l'effet de la remise en eau des canaux et de la reprise progressive de l'irrigation. L'hydrologie en Durance est observable mais son effet diminue en s'éloignant de la rivière
- Un point haut atteint en juin, sous l'effet combiné du pic d'irrigation et de la période de restitution continue



Exemple de comportement de la nappe sur le piézomètre Pz4 situé en champ éloigné de la rivière

La carte suivante représente la profondeur de la nappe par rapport à la topographie de surface mesurée au 4 juillet 2025, soit la situation avant travaux. Les mesures ponctuelles faites à chaque piézomètre du réseau sont interpolées pour obtenir une représentation spatiale des niveaux de nappe.

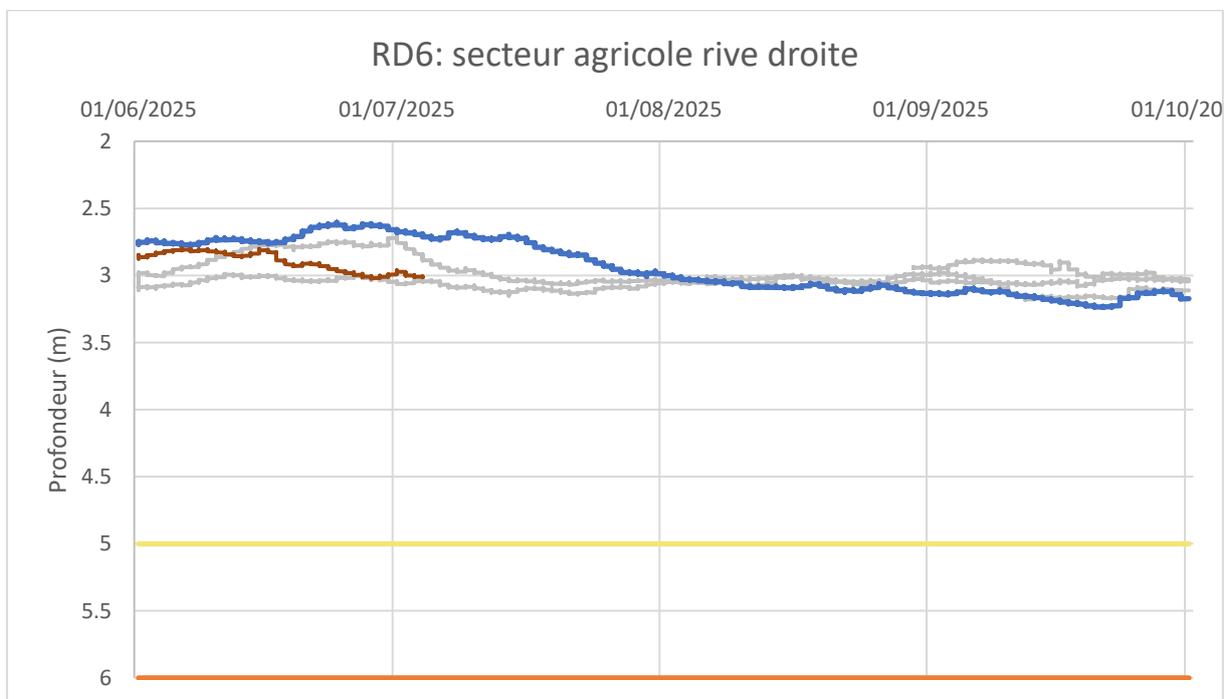
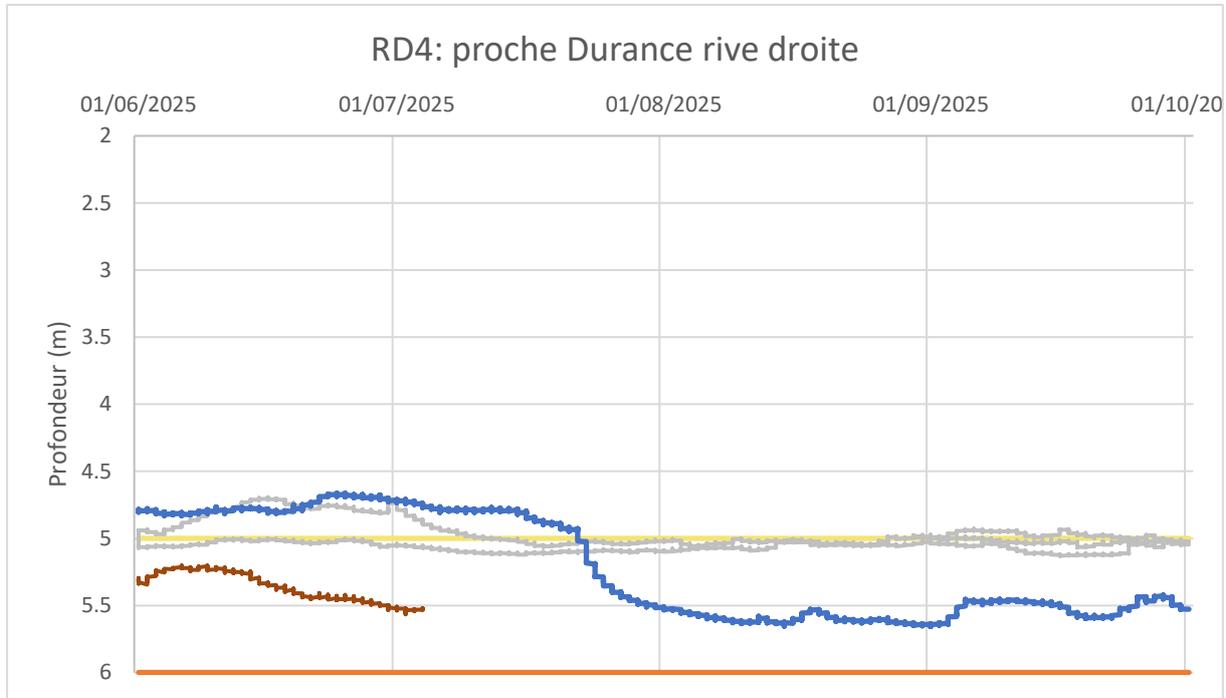


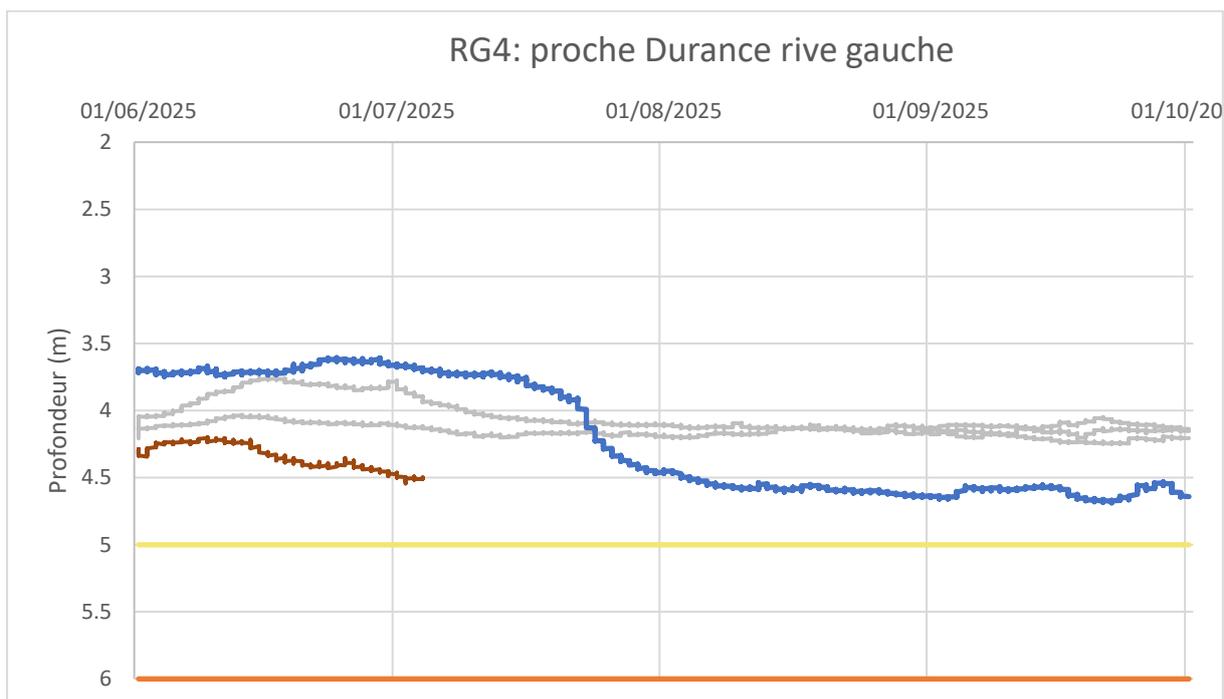
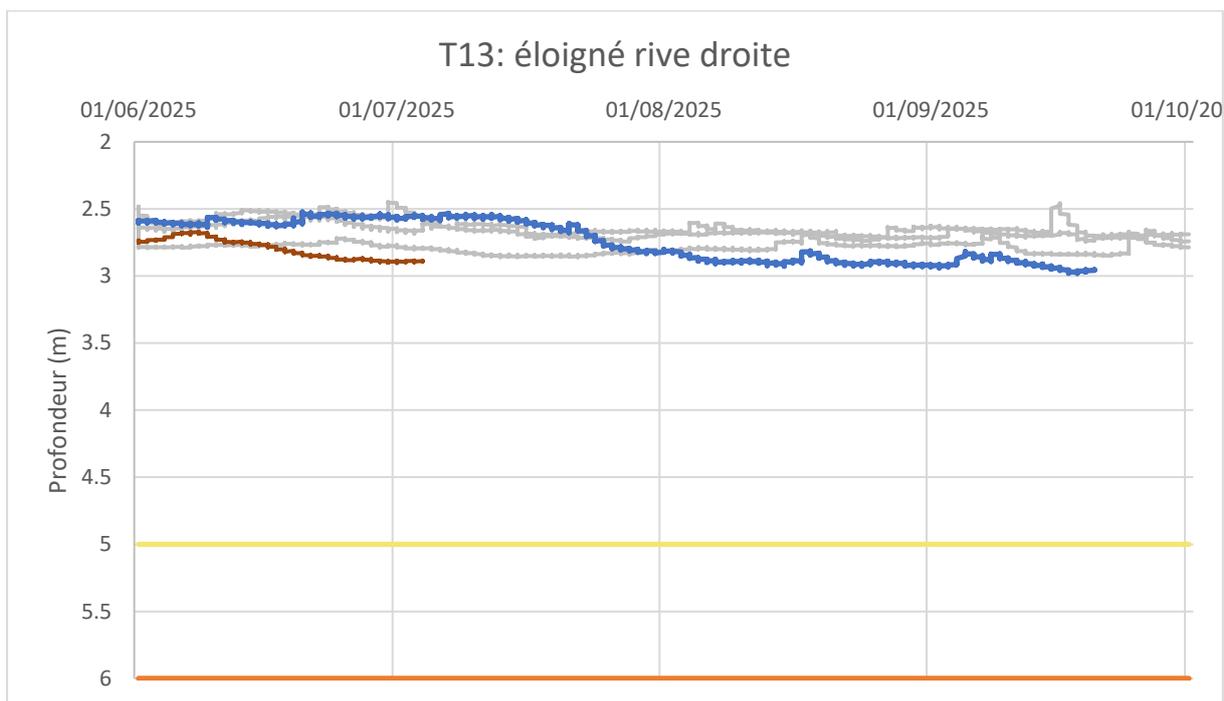
Carte de profondeur de nappe par rapport à la topographie de la surface – situation au 04/07/25

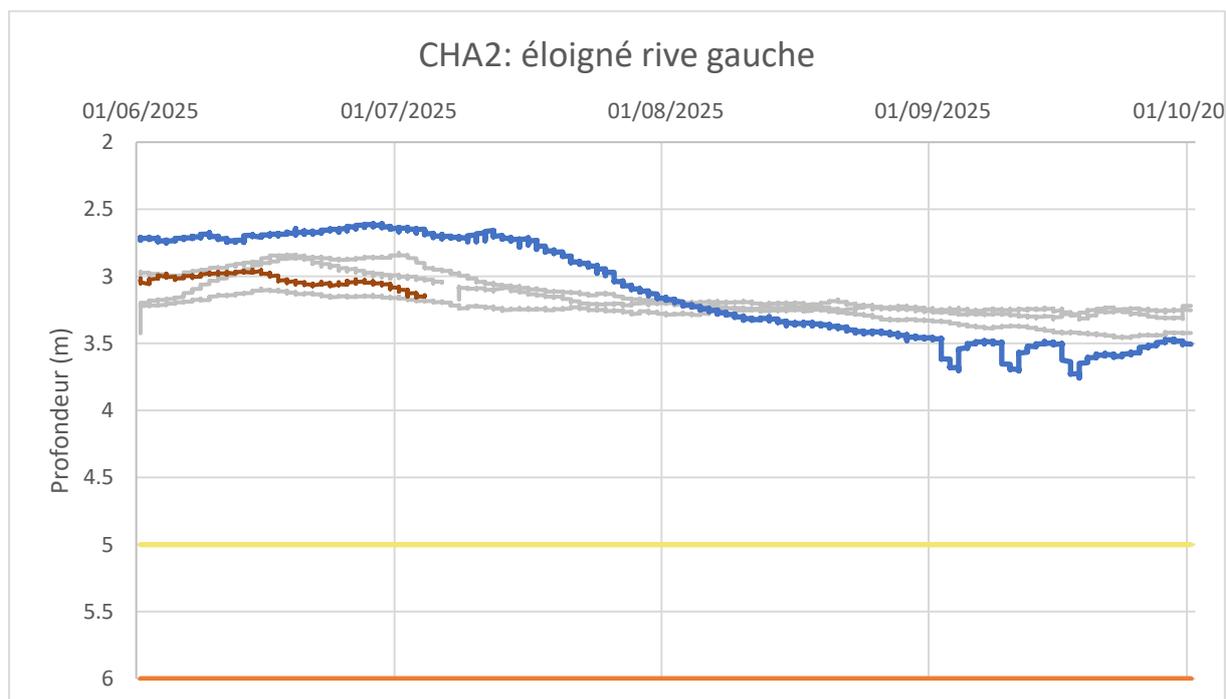
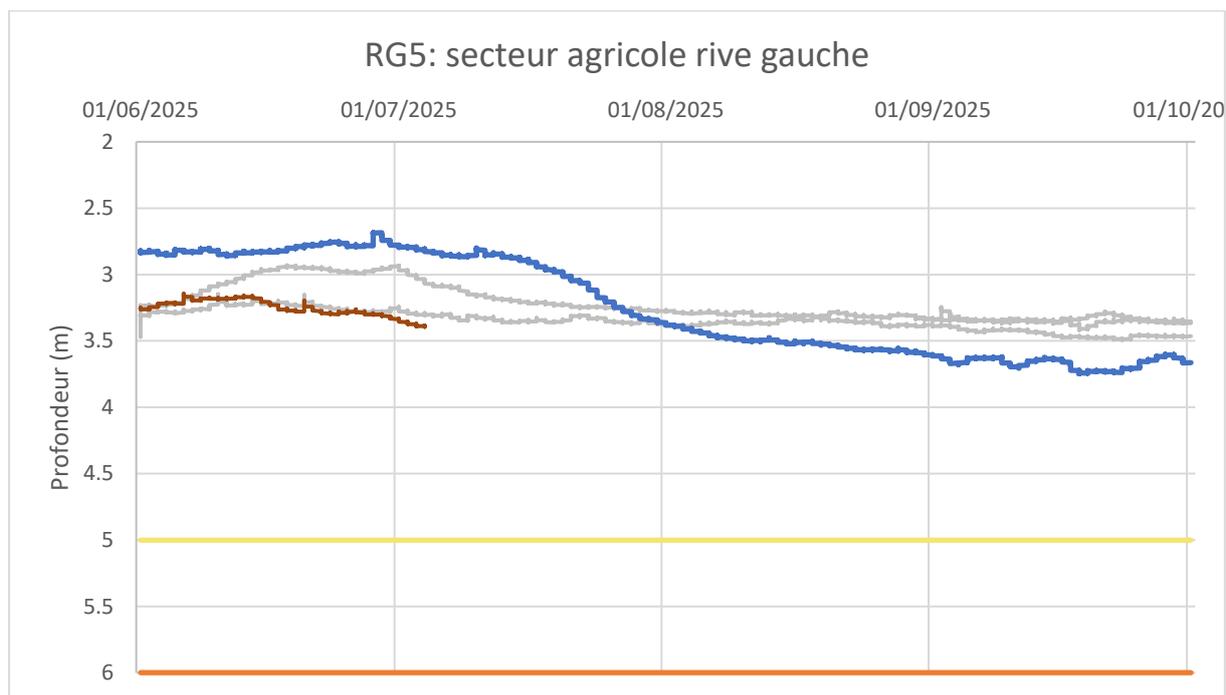
Pour rappel, les études menées sur la nappe ont mis en évidence une prédominance de forages équipés de pompes de surface pour lesquels la profondeur du toit de la nappe est le paramètre fondamental à surveiller. Différentes classes de profondeur ont été déterminées, à savoir :

- Profondeur < 5 m : Fonctionnement nominal ; aucun impact n'est attendu sur les pompes en place pour l'irrigation et l'eau domestique.
- 5m < Profondeur < 6m : Vigilance ; Impact mineur possible sur des forages mal dimensionnés.
- 6m < Profondeur < 7m : Alerte ; Dysfonctionnements ponctuels possibles des pompes de surface.
- Profondeur > 7 m : Alerte renforcée ; Dysfonctionnements probables des pompes de surface en place pour l'irrigation et l'eau domestique.

Dans la carte précédente, apparaissent certaines zones en rouge/orange/jaune alors que la nappe est dans une situation haute. Il s'agit de zones en surélévation par rapport au terrain naturel, la distance entre le sol et la nappe est ainsi artificiellement plus grande, mais il n'y a pas de forage sur ces zones.







Contact

Pour toute information complémentaire ou signalement, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site internet du SMAVD et le formulaire de contact mail associé :

<https://www.smavd.org/travaux-de-retablissement-de-la-franchissabilite-piscicole-sur-les-seuils-68-67-et-66/>